

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance extraordinaire du conseil tenue ce **25 janvier 2016 à 19 h00** à laquelle prennent part :

Monsieur Claude Ménard
Monsieur Fernand Ruel
Me Serge Bizier
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté
Monsieur Danis Beauvillier

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Me Olivier Milot, greffier, est également présent.

16-01-027

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

16-01-028

Avis de motion – règlement d'emprunt pour l'achat d'une surfaceuse (zamboni) électrique

Avis motion est donné par le conseiller Laurier Chagnon qu'à une prochaine séance, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée, sera adopté un règlement d'emprunt pour l'achat d'une surfaceuse (zamboni) électrique.

ADOPTÉE

16-01-029

Autorisation temporaire au greffier à représenter la Ville chez Hydro-Québec pour l'immeuble du 25 Saint-Jacques Est

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'autoriser le greffier, Me Olivier Milot, à représenter la Ville de Princeville chez Hydro-Québec pour l'immeuble du 25 Saint-Jacques Est, particulièrement relativement aux locaux sis au 5, 15 et 25 Saint-Jacques Est.

QUE cette autorisation prenne fin le 20 février 2016 ;

ADOPTÉE

Tous les conseillers étant présents, il est convenu d'ajouter le sujet suivant à l'ordre du jour.

16-01-030

Avis de motion – règlement modifiant le règlement de zonage 432-89

Avis motion est donné par le conseiller Claude Côté qu'à une prochaine séance, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée, sera adopté un règlement modifiant le règlement de zonage 432-89 dans le secteur du Golf Lafontaine ;

ADOPTÉE

16-01-031

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19h 10.

ADOPTÉE

Me Olivier Milot, greffier

Gilles Fortier, maire